



LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



BAIE DE SOMME 3 VALLÉES



Comité technique élargi – 05.05.2022

Ordre du jour

- I. Etat initial de l'environnement**
- II. Consommation foncière**
- III. Les prochaines étapes**



Etat initial de l'environnement

A faint, grayscale map of the Paris metropolitan area, showing major roads, rivers, and geographical features like the Seine and surrounding hills.

Un Etat initial de l'Environnement en 4 grandes parties (2016 > 2022)

1/ DES PAYSAGES ET DES MILIEUX ECOLOGIQUES A VALORISER

Paysage Patrimoine

Trame verte et bleue & Biodiversité

2/ DES RESSOURCES A PRESERVER POUR UN CYCLE URBAIN DURABLE

Eau Déchets Energie Carrières

3/ REDUIRE LA VULNERABILITE DU TERRITOIRE

Risques

Nuisances (sols, air, climat, santé)

4/ VOLET LITTORAL ET MARITIME DU SCOT

Loi littoral

Enjeux transversaux

/!\ Une actualisation en cours

Les documents cadres

Etre compatible avec :

- **Les règles du SRADDET** (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) (→ SRCE et SRCAE intégrés)
- **PNR Baie de Somme Picardie Maritime**
- **SDAGE Artois Picardie (2022-2027) et SDAGE Seine- Normandie (2022-2027) /**
- **3 SAGE** : SAGE de Authie, bassin versant de la Somme aval et cours d'eau côtiers et vallée de la Bresle
- **PGRI du bassin Artois – Picardie (2022-2027)**
- **Stratégie de gestion durable et intégrée du Domaine Public Maritime naturel dans le Département de la Somme**

Prendre en compte :

- **Les objectifs du SRADDET**
- **Schemas régionaux de développement de l'aquaculture marine (SRDAM)**
- **Schéma des carrières de la Somme dans l'attente du Schéma Régional des Carrières (en cours)**
-

Etat initial de l'environnement EVEN



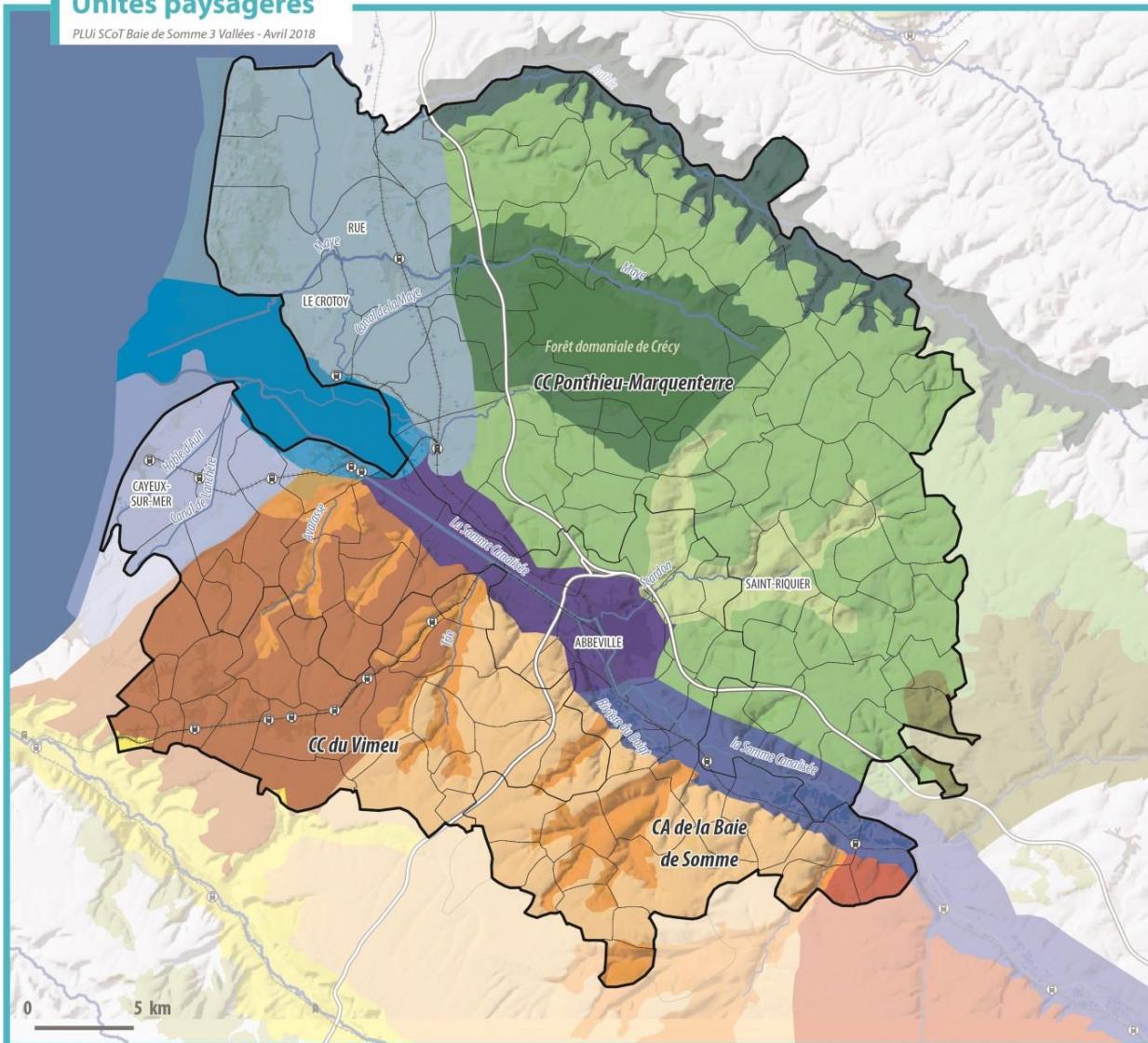
1. Reprises « paysage et patrimoine »

- >> Ajout d'une partie sur les documents cadres et de référence : SRADDET Hauts-de-France, Atlas des Paysages de la Somme, la Charte du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime, chartes paysagères communales...
- >> Mise à jour de la sous-partie sur la maîtrise de l'impact publicitaire : caducité du RLP d'Abbeville (13 juillet 2022), RLPI de la CABS en cours, nouvelles réglementations liées à la loi Climat & Résilience (2021)
- >> Reprise de la partie patrimoine bâti : Partie davantage développée, mise à jour des chiffres liés aux différents périmètres (MH, sites classés/inscrits/SPR, mise à jour concernant le label Pays d'Art et d'Histoire, ...)
- >> Ajout et modifications des enjeux (prise en compte de la note de l' Etat)

La diversité paysagère du territoire

Unités paysagères

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Avril 2018



La vallée de la Somme :

- Le canal maritime et l'estuaire de la Somme
 - La vallée de la Basse-Somme

Littoral Picard :

-  Le Marquenterre
 -  Les Bas-Champs de Cayeux
 -  La baie de Somme

Paysages de plateaux :

Ponthieu, Doulennais et Vallée de l'Authie

- Les plateaux du Ponthieu
 - La vallée de la Maye et la forêt de Crécy
 - La basse vallée de l'Authie
 - La vallée du Scardon
 - Les vallées de la Fieffe, de la Domart et de la Nièvre

Vimeu et Bresle

- Le Vimeu industriel
 - Le plateau agricole du Vimeu
 - Les vallées vertes du Vimeu
 - Le Saint-Landon
 - La Bresle, le Liger, la Vimeuse

Sources : IGN, Eau France,
Baie de Somme 3 Vallées
Les des paysages de la Somme. DRE Picardie

even CONSEIL
die 2006.

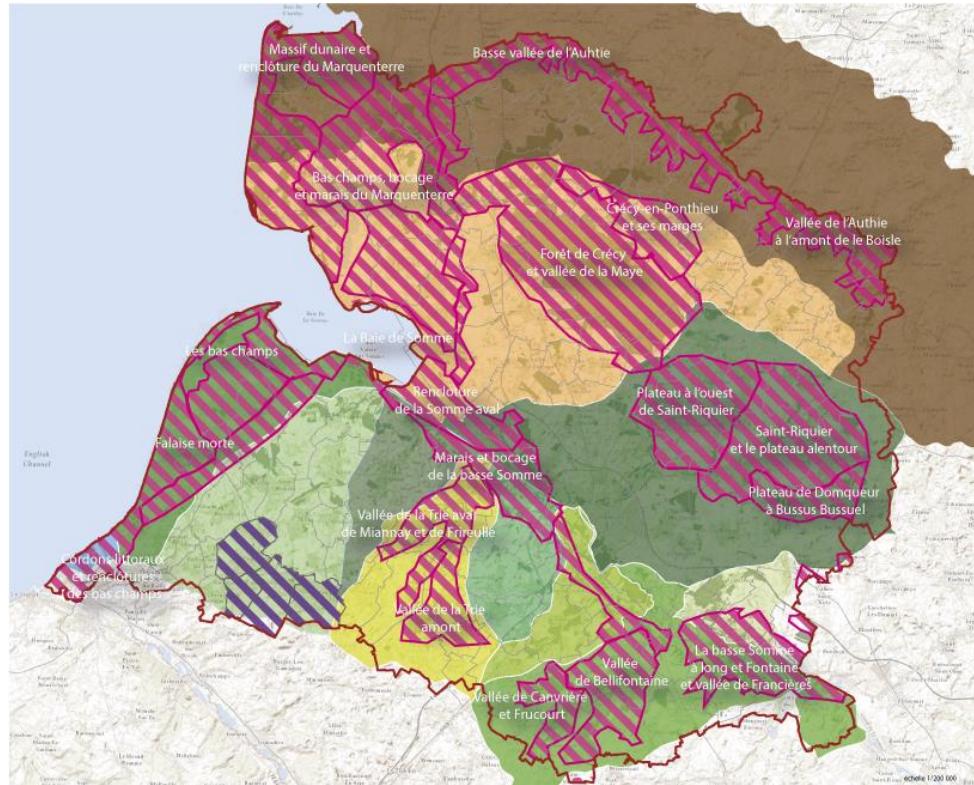
Objectifs de qualité paysagère du PNR

Quelle déclinaison des objectifs de qualité paysagère du PNR dans le SCoT ?

- De grands ensembles paysagers emblématiques, à valoriser
- Des développements urbains linéaires le long des vallées notamment, entraînant la nécessité de préservation de coupures vertes
- Des secteurs de reconquête ou de requalification paysagère : plateau de Ponthieu, Abbevillois, Vimeu industriel
- Des franges urbaines parfois abruptes, avec des transitions entre les espaces urbains et naturels ou agricoles qui pourraient être adoucies



Développements urbains linéaires le long des vallées (Arrest et Miannay)



Ensembles paysagers emblématiques, PNR

Le paysage de BS3V, des enjeux transversaux

Quelle déclinaison des objectifs de qualité paysagère du PNR dans le SCoT ?

- Des éoliennes à stabiliser en tenant compte des confrontations avec les éléments repères du paysage tels que les clochers, lignes de relief,...
- Des entrées de ville dont la qualité peut être parfois à améliorer (arrivée marquée en zone urbaine, aménagements paysagers, ralentissement, pratique par les modes doux,...)
- Des bâtiments agricoles dont l'intégration paysagère est parfois à améliorer
- Des infrastructures routières et ferroviaires qui mettent en scène les paysages, mais constituent également des ruptures, à dépasser
- Des évolutions des pratiques agricoles à accompagner, en lien avec le maintien de la qualité des paysages : préservation (et reconstitution) des prairies, structures bocagères et larris,...



Zones d'activité en entrée de ville d'Abbeville



Zone d'activités au nord-ouest d'Abbeville, un paysage difficile à lire



Zone d'activités à l'est d'Abbeville, des arbres d'alignements qui qualifient le paysage

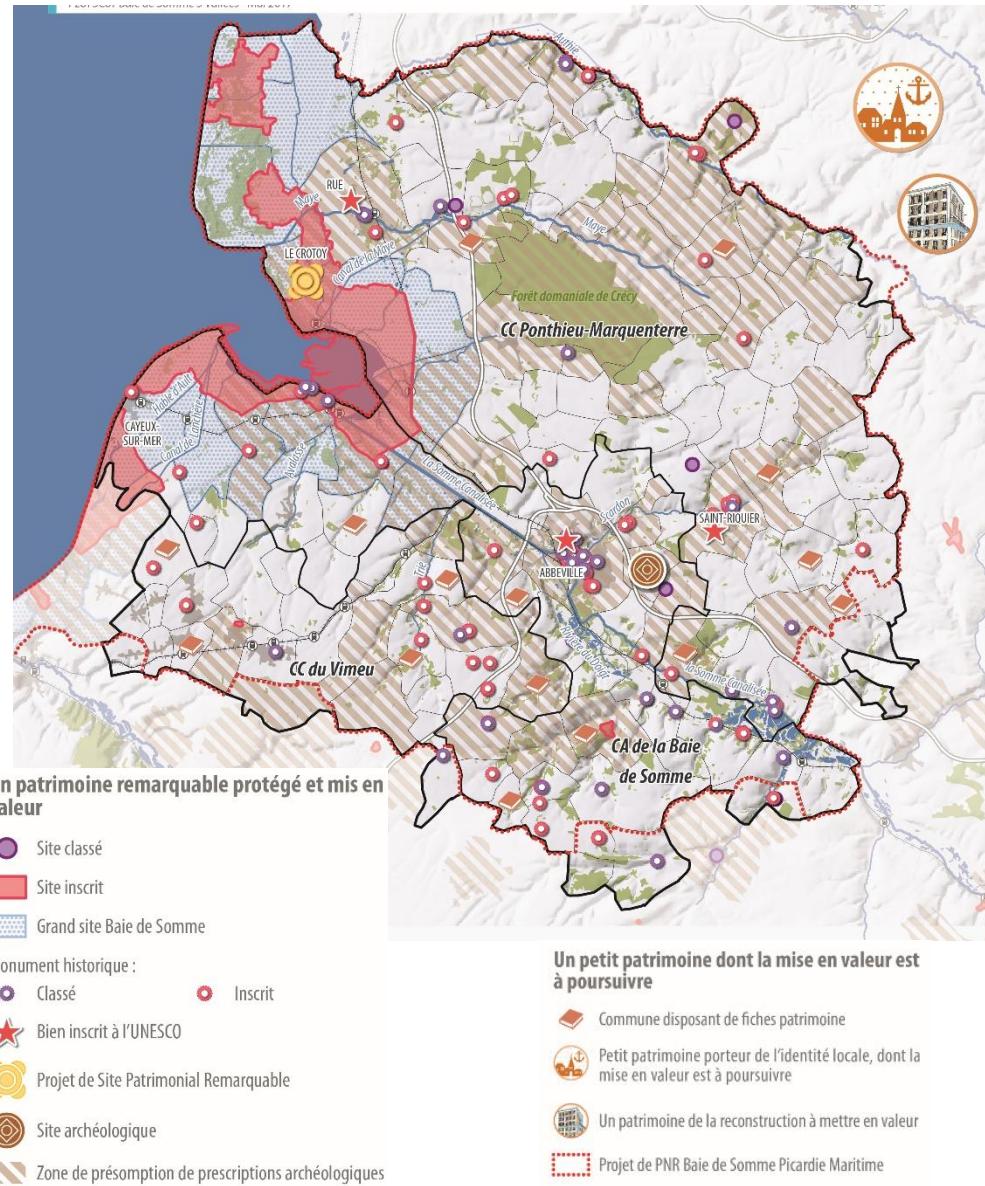


Eoliennes marquant la ligne d'horizon

Quelle protection du patrimoine ?

Un patrimoine naturel et bâti remarquable, déjà protégé et mis en valeur :

- 113 monuments historiques (35 classés et 78 inscrits), dont 28 sur Abbeville
- 13 sites (Loi 1930), dont 6 classés et 5 inscrits
- Des projets de « Site Patrimonial Remarquable » au Crotoy et Abbeville et Longpré-les-Corps-Saints
- Le Grand Site Baie de Somme, concernant 30 communes
- 3 biens inscrits à l'UNESCO
- Un site archéologique à Vauchelles-les-Quesnoy, des zones de présomption de prescriptions archéologiques dans plusieurs communes du territoire
- Label Pays d'Art et d'Histoire



Quelle protection du patrimoine ?

Des éléments de petit patrimoine porteur de l'identité du territoire, dont la mise en valeur est à poursuivre :

- Patrimoine lié aux activités de pêche
- Patrimoine lié aux activités balnéaires
- Patrimoine lié à l'eau : moulins, écluses, ...
- Patrimoine religieux : églises, calvaires,...
- Bâti traditionnel : fermes, granges, habitations en torchis, en brique et pierre
- Édifices de la reconstruction (Abbeville, le Hourdel...)
- Lieux de mémoire et traces de la guerre : cimetière de Noyelles, blockhaus,...



Eléments de petit patrimoine



*Patrimoine de la reconstruction,
Le Hourdel*

Etat initial de l'environnement EVEN

Synthèse et enjeux liés au paysage :

→ Préserver et mettre en valeur la diversité et la richesse des paysages

- Poursuivre la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel : forêt de Crécy, dunes littorales, marais et tourbières, ...
- Accroître l'authenticité du littoral et des estuaires en confortant les activités traditionnelles (pêche artisanale côtière, pêche à pied, conchyliculture, chasse, ...)
- Accompagner les évolutions des pratiques agricoles afin de préserver des spécificités paysagères (maintien des terrains agricoles, maintien des prairies, des bosquets et des haies)
- Poursuivre la protection et la mise en valeur du petit patrimoine identitaire et des architectures traditionnelles du territoire (atlas de patrimoine,...)
- Préserver et conforter les formes urbaines des villages courtis

→ Reconquérir les paysages identifiés comme tels dans la charte du PNR : Vimeu industriel, plateau de Ponthieu, Abbevillois...

→ Améliorer la lecture paysagère des éléments marqueurs du territoire :

- Dépasser la sensation de rupture liée aux infrastructures de transport et les valoriser comme supports de perception et de mise en valeur des paysages
- Maîtriser l'impact de la publicité extérieure sur le paysage et le patrimoine, via une réglementation ambitieuse dans les RLPI
- Viser une qualité paysagère pour les entrées de ville

→ Maîtriser les nouveaux développements urbains :

- Préserver les coupures vertes
- Intégrer les nouvelles constructions dans le paysage dans le respect des formes et des architectures locales
- Prendre en compte les zones d'activités du territoire en identifiant leur localisation et les capacités de développement
- Accompagner l'implantation des dispositifs de production d'énergie renouvelables, en évitant la co-visibilité avec des secteurs d'enjeux paysagers
- Concilier développement touristique et préservation des paysages
- Concilier les activités de carrières avec la préservation du paysage et des habitats naturels

Etat initial de l'environnement EVEN

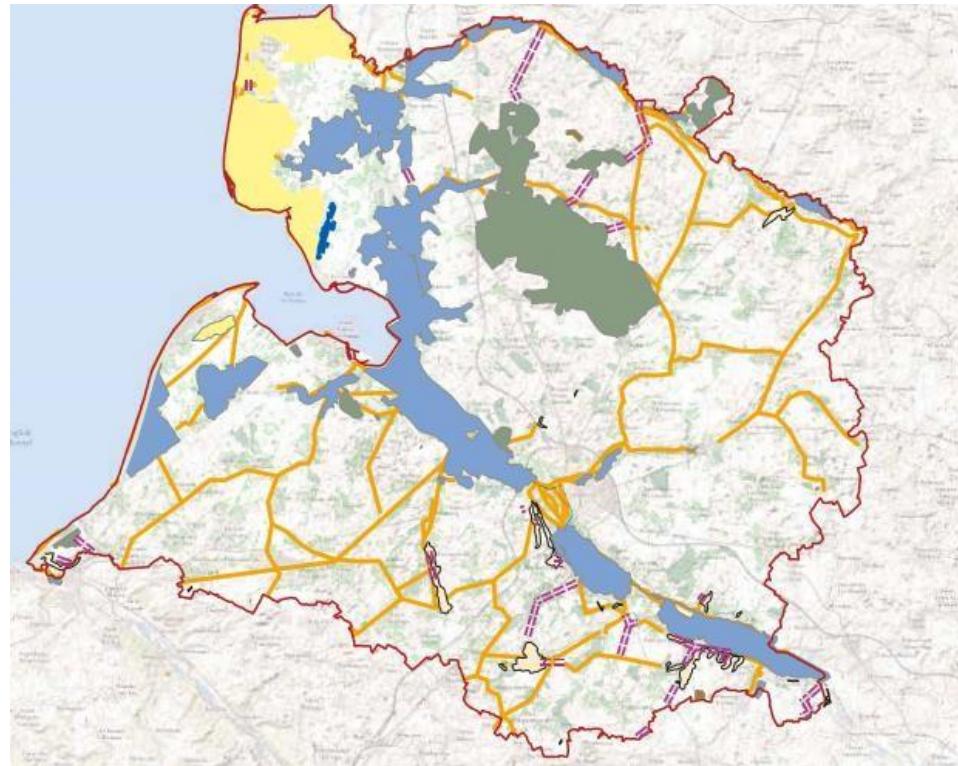


2. Reprises « Trame Verte et Bleue »

- >> Ajout d'une partie sur les documents cadres et de référence : SRADDET Hauts-de-France y compris la Stratégie Nationale de Biodiversité et la TVB, Charte du PNR Baie de Somme Picardie Maritime...
- >> Refonte et développement de la partie sur les **périmètres d'inventaire** (ZNIEFF Type 1 et 2, sites RAMSAR, ENR, ZICO, Inventaire national du patrimoine géologique) **et de protection** (Réseau Natura 2000, APB, PNR, Parc national marin, Réserves Naturelles Nationale et Régionale)...
- >> Développement de la partie sur la **biodiversité remarquable et de ses menaces** (activités humaines, changement climatique, espèces envahissantes...) (Source: Etat des lieux de la biodiversité des Hauts-de-France)
- >> Enrichissement de l'**analyse par sous-trame** (forestière et bocagère, coteaux calcaires-larris, littorale, aquatique-humide, nature en ville) : analyse des zones de ruptures/pressions et enjeux par sous trame...
- >> **Enjeux complétés** (prise en compte de la note de l'Etat)

Une biodiversité remarquable

- Une biodiversité remarquable, largement protégée et reconnue (Natura 2000, Grand Site, RNN, PNR, PNM, etc....)
- Une diversité des milieux : milieux dunaires, forestiers, aquatiques, humides, coteaux calcaires ou larris,...
- Des initiatives en cours en faveur de la préservation et du développement de la biodiversité : inventaires des mares, lavoirs et zones humides, mise en place de plans bocagers,...



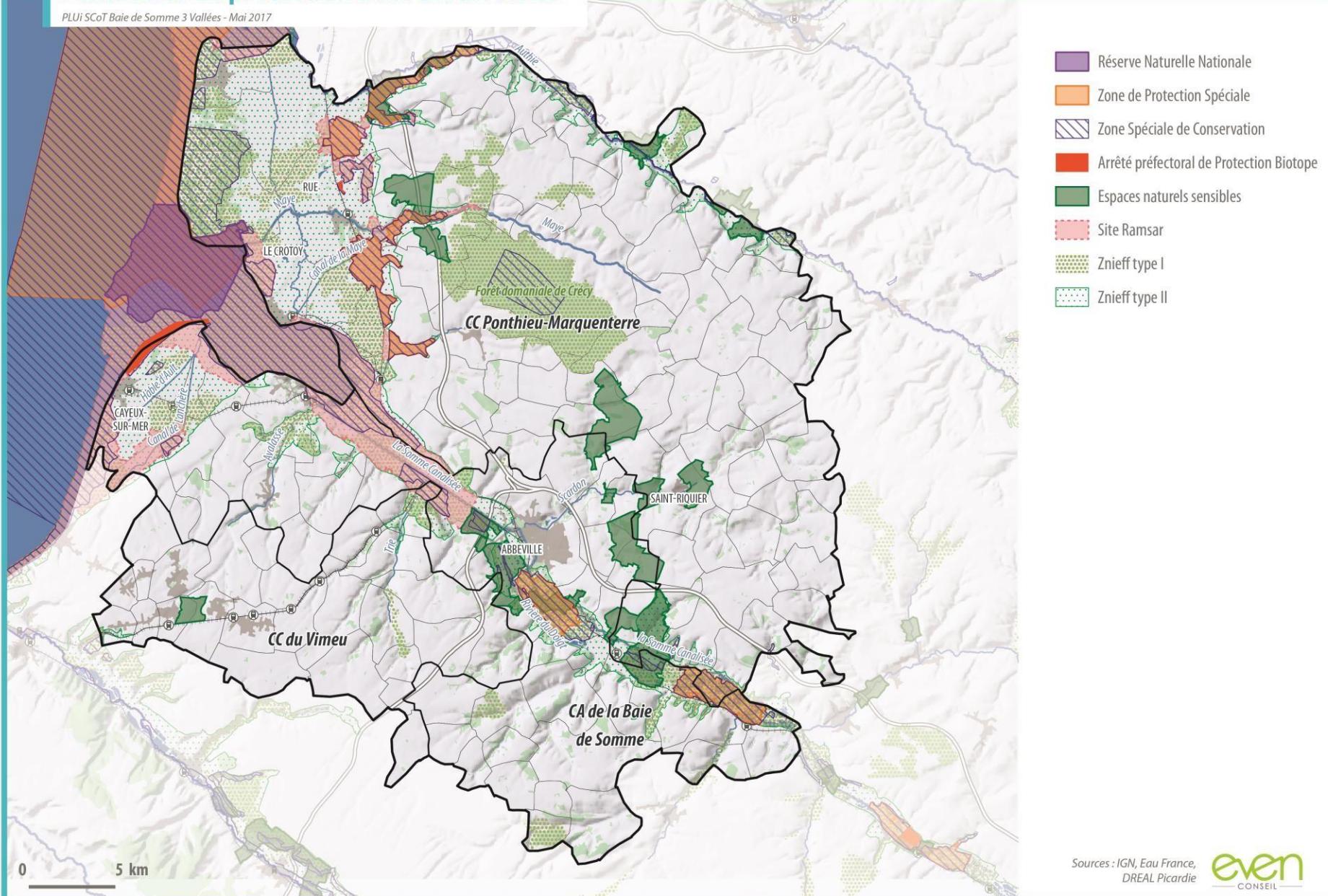
Remise en bon état des continuités écologiques

Réserveurs de biodiversité	Boisement	Larris	Falaise et galet	Dune grise
Milieu aquatique				
Prairie				
Espace cultivé				
Corridors écologiques à restaurer				
Corridors écologiques à préserver				
Sources : MOS Picardie 2012 BD TopoIGN 2011 DREAL Picardie SMBSSV ESN Fr				



Périmètres de protection de la biodiversité

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Mai 2017



Sources : IGN, Eau France,
DREAL Picardie

even
CONSEIL

Etat initial de l'environnement EVEN

Synthèse et enjeux liés à la Trame Verte et Bleue :

- **Préserver et renforcer les espaces constitutifs de la Trame Verte et Bleue, dans leur richesse et leur diversité** : milieux dunaires, forestiers, aquatiques, humides, coteaux calcaires, espaces agricoles, nature en ville,... :
 - Préserver les espaces dunaires et littoraux, notamment en lien avec les activités humaines (pression touristique, exploitation des cordons de galets,...)
 - Préserver les espaces de la sous-trame des forêts et bocages, et les mettre en réseau
 - Viser la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux associés (cours d'eau, berges, zones humides), ainsi que leur préservation
 - Préserver les coteaux calcaires par des pratiques de gestion adaptées de ces espaces (fauche, pâturage,...)
 - Maîtriser les pratiques agricoles afin d'aller dans le sens du maintien et de la préservation de la biodiversité : limitation des labours, maintien du réseau bocager
 - Conforter la place de la nature en ville en favorisant la végétalisation des espaces privés et publics, en recréant des continuités (chemins ruraux, berges, continuités piétonnes...) et en développant l'écologie urbaine (toitures et murs végétalisés, gestion des eaux pluviales, ...)
- **Valoriser les espaces de la Trame Verte et Bleue en lien avec leurs bénéfices multifonctionnels** (santé, paysage, énergie, prévention des risques,...)
- **Limiter la fragmentation du maillage de la Trame Verte et Bleue en recherchant une perméabilité maximum des espaces bloquants** (urbanisation, infrastructures de transport,...)
- **Porter une attention particulière à la protection des espèces rares et menacées sur le territoire** mais également sur la biodiversité ordinaire
 - Limiter l'impact des activités humaines sur la biodiversité
 - Adapter les espèces et essences aux enjeux liés au dérèglement climatique
 - Maîtriser le développement des espèces invasives-envahissantes

Outils complémentaires en faveur de la préservation et de la mise en valeur des paysage/TVB dans les documents d'urbanisme

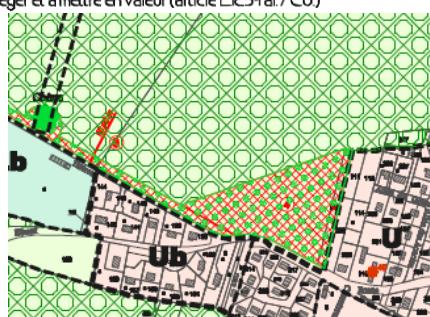
Repérage dans les PLU(i) des éléments de patrimoine bâti ou naturel remarquables pour des motifs écologiques ou patrimoniaux (L151-23 et L151-19 du code de l'urbanisme) :

- ✓ Bâtiment d'intérêt patrimonial
- ✓ Haies, espaces boisés,... (intérêt pour les courtils)
- ✓ Inscription graphique avec prescriptions associées

Protection du patrimoine dans le PLU de Oissel (76)



Une inscription graphique de protection des vergers, PLU de Bardouville (76)



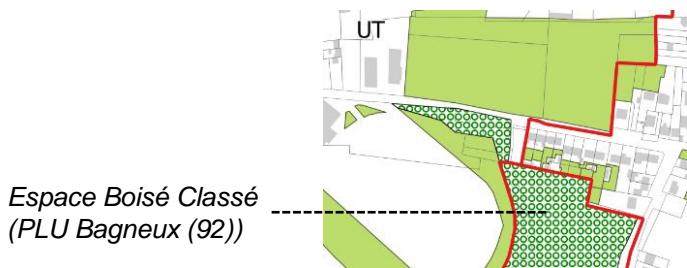
Repérage et protection des vues remarquables (SCoT ou PLU(i))



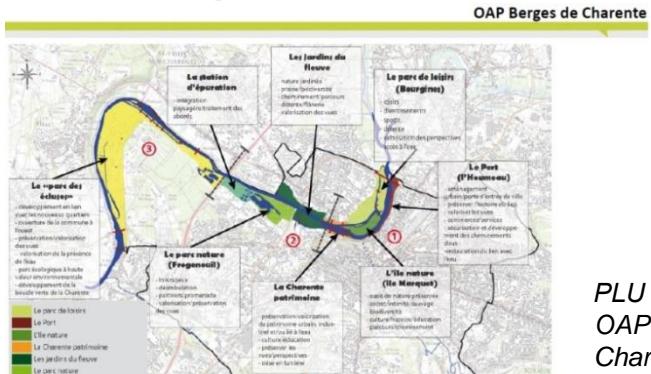
Outils complémentaires en faveur de la préservation et de la mise en valeur des paysage/TVB dans les documents d'urbanisme

Espaces boisés classés

- ✓ Protection des espaces boisés
- ✓ Inscription relativement contraignante (demande d'autorisation pour l'abattage d'arbres,...)



Mise en valeur de la valeur paysagère par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (PLU(i))



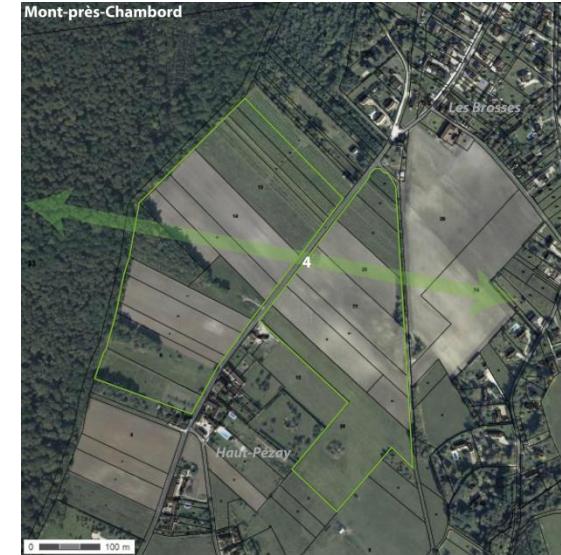
PLU d'Angoulême
OAP Berges de la Charente

Repérage à la parcelle des coupures d'urbanisation (SCoT)

- ✓ Possibilité donnée au SCoT de faire un repérage à la parcelle



SCoT du Blaisois (41)



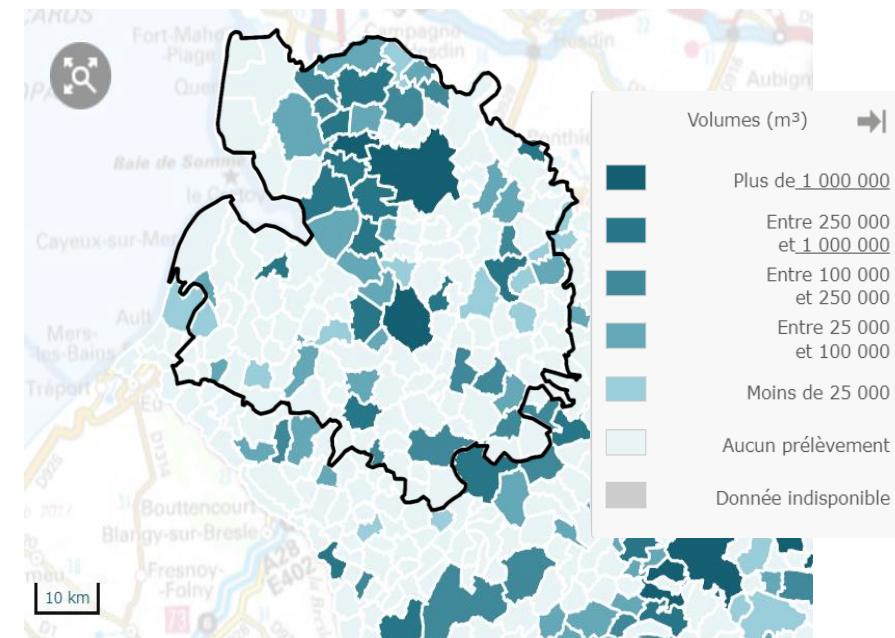
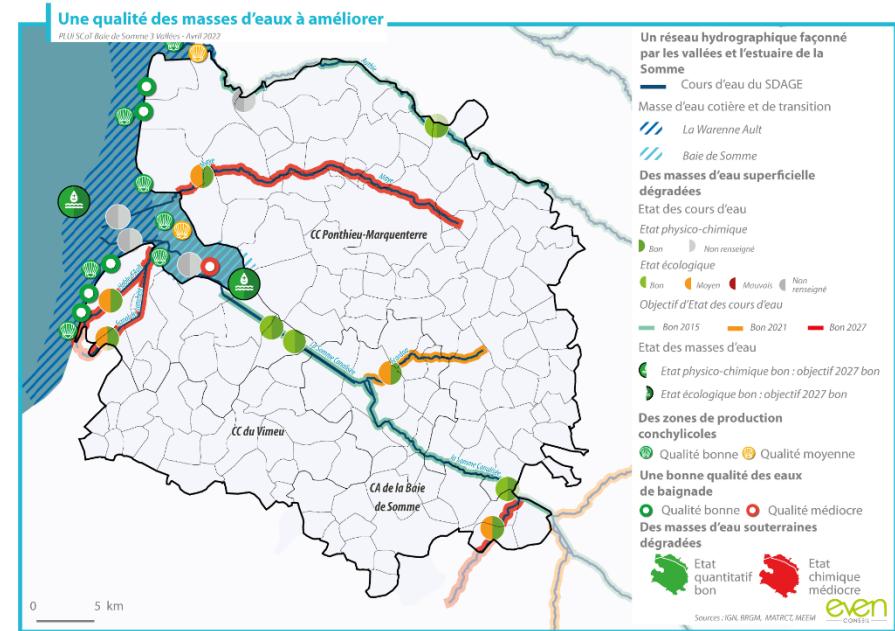
Etat initial de l'environnement EVEN

3. Reprises « Ressource en eau »

- >> **Reprise des documents cadres** : Présentation de la Directive Cadre sur l'eau, loi sur l'eau (demande de l'Etat), SDAGE Artois Picardie et Seine Normandie 3ème cycle 2022-2027 + cartographie des périmètres
- >> Mise à jour avec les **données concernant les masses d'eau superficielles et souterraines avec l'état des lieux (2019)** des SDAGE Artois Picardie et Seine Normandie 2022-2023 (3ème cycle)
- >> **Ajout d'une partie sur les zones humides** + cartographie des zones humides au titre du SDAGE (demande de l'Etat)
- >> Partie sur les **zones de conchyliculture mise à jour** (prise en compte de la note de l'Etat)
- >> Mise à jour des compétences pour la gestion en eau potable (source BNPE 2020) et l'assainissement collectif
- >> Mise à jour **des captages** (source: BNPE 2020) **dont prioritaires** au titre du SDAGE
- >> Mise à jour des données sur les **stations d'épuration** (Portail de l'assainissement : 2021) : capacité nominale, capacité résiduelle et conformité ...
- >> Ajout d'une partie sur la **vulnérabilité de la ressource en eau vis-à-vis du dérèglement climatique** (source: PCAET de BS3V)
- >> **Modification des enjeux en conséquence + ajout d'enjeux** figurant dans la note de l'Etat

Gestion de l'eau

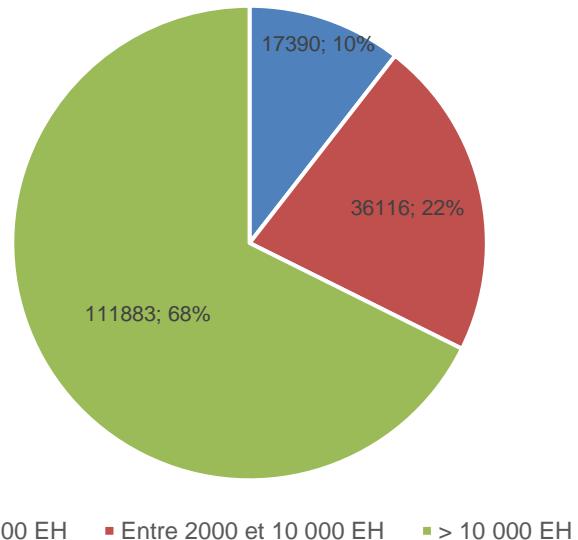
- Documents cadre sur l'eau :** SDAGE Artois Picardie 2022-2027 et 3 SAGE (Somme Aval, Authie et partiellement Bresle)
- Un réseau hydrographique dense** (2 fleuves principaux : Somme, Authie, des cours d'eau côtiers et un réseau de canaux, fossés en zone littorale : Bas Champs, Marquenterre)
- Une qualité des eaux de surface, littorales et souterraines** en cours d'amélioration > Des protections en cours sur les captages
- Des zones humides** au cœur de fonctions hydrologiques (approvisionnement eau potable, prévention des crues, épuration des eaux, puits de biodiversité, bénéfices socio-écologiques....)
- Une surexploitation actuelle** : Un déséquilibre territorial des prélèvements (+ pics estivaux) : forte sollicitation de la nappe au niveau du massif forestier de Crécy
- Des périodes de sécheresse et des événements extrêmes** entraînant des réductions des réserves en eau (20% à 40% BRGM 2019)



Assainissement

- **24 STEPS pour une capacité nominale de 165 389 EH (2021)** et une capacité résiduelle de 66 810 EH
- **Les STEP de capacité les plus importantes** sont celles d'Abbeville, Le Crotoy et Fort-Mahon (env. 68% de la capacité épuratoire)
- **Un quart des stations présentent** un taux de saturation de plus de 80 %
- **Quelques STEP évaluées en fin de vie** (Hallencourt, le Boisle, Longpré près Corps Saints). D'importants travaux sur la STEP du Crotoy.
- **Une étude préalable à la réalisation d'un Schéma Directeur des Eaux pluviales** est prévue dans le cadre du Plan Somme II AMEVA
- **L'assainissement non collectif** pour 104 communes

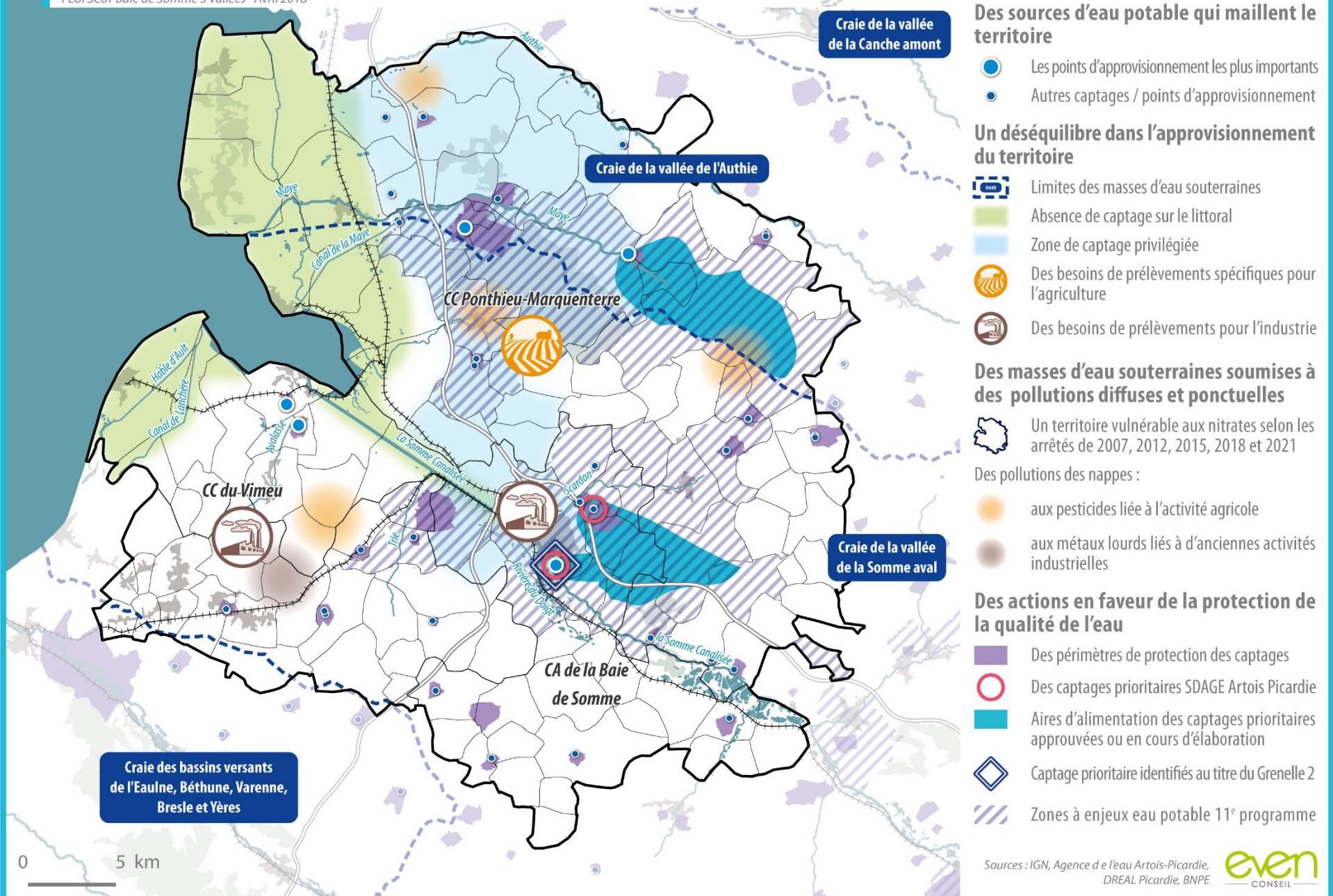
Capacités épuratoires des STEP



Capacités épuratoires des stations d'épuration

Leviers pour une gestion durable de la ressource en eau potable

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Avril 2018



0 5 km

Etat initial de l'environnement EVEN

Synthèse et enjeux gestion de l'eau :

- Intégrer l'enjeu prioritaire de la **reconquête de la qualité écologique et chimique des cours d'eau et des masses d'eau souterraines**, comme une composante essentielle des choix d'urbanisme ;
 - Prendre en compte la **sensibilité de la Maye** aux prélevements notamment l'irrigation ;
 - Améliorer la qualité des eaux superficielles, notamment pour pérenniser les activités touristiques et conchicoles ;
 - Organiser l'exploitation de la ressource en eau pour pallier l'absence de nappe sur le littoral ;
 - Intégrer dans le projet de territoire la nécessité d'empêcher toute dégradation des milieux aquatiques, de favoriser la restauration des milieux dégradés ;
- Optimiser la gestion de la ressource en eau dans le contexte de **changement des compétences** (ressource en eau / eau potable / assainissement, etc.) territoriales, en lien avec la **planification** (zonages d'assainissement) et en prenant en compte les **pics estivaux**, notamment au niveau des milieux littoraux sensibles ;
- Privilégier un développement équilibré et conduire une réflexion stratégique sur la sécurisation de l'eau potable qui garantit l'adéquation quantitative entre besoins de prélevements :
 - Assurer sa gestion qualitative par la préservation et la protection des points de captages (notamment les captages prioritaires Grenelle et SDAGE) ;
 - Identifier les économies d'eau,
 - Identifier les axes de maîtrise des prélevements, notamment en période d'étiage en vue de concilier les différents usages ;
 - Porter les efforts sur le patrimoine réseau (renouvellement, amélioration des rendements, ...);
- Privilégier un développement équilibré et conduire une réflexion stratégique sur les capacités épuratoires du territoire ;
- Poursuivre les contrôles et l'assistance pour l'amélioration de l'assainissement individuel présent en territoire rural pour améliorer la performance de la gestion des eaux usées ;

Etat initial de l'environnement EVEN

- Prendre en compte, dans la planification et l'aménagement, la **gestion des eaux pluviales** ;
- Veiller à limiter autant que possible l'ouverture à l'urbanisation en zones humides, tout particulièrement en prairies humides de par leur rôle essentiel en termes de **gestion des crues et des étiages, de biodiversité et de paysage** ;
- Concilier le maintien et le développement des activités (tourisme, conchilyculture, élevage) tout en limitant leur impact environnemental sur les eaux littorales ;
- Anticiper les effets du dérèglement climatique dans la gestion de l'eau et identifier les ressources en eau stratégiques à préserver pour une exploitation future (forêt de Crécy).

Etat initial de l'environnement EVEN

4. Gestion des déchets et carrières

>> Intégration des derniers Rapports annuels gestion des déchets de la CA Baie de Somme et CC du Vimeu

>> Partie en cours de finalisation suite à l'envoi du rapport annuel des déchets de la CA du Ponthieu-Marquenterre

>> En attente d'éléments concernant le Schéma Régional des Carrières (SRC) concernant les enjeux liés aux sous-sols

Etat initial de l'environnement EVEN

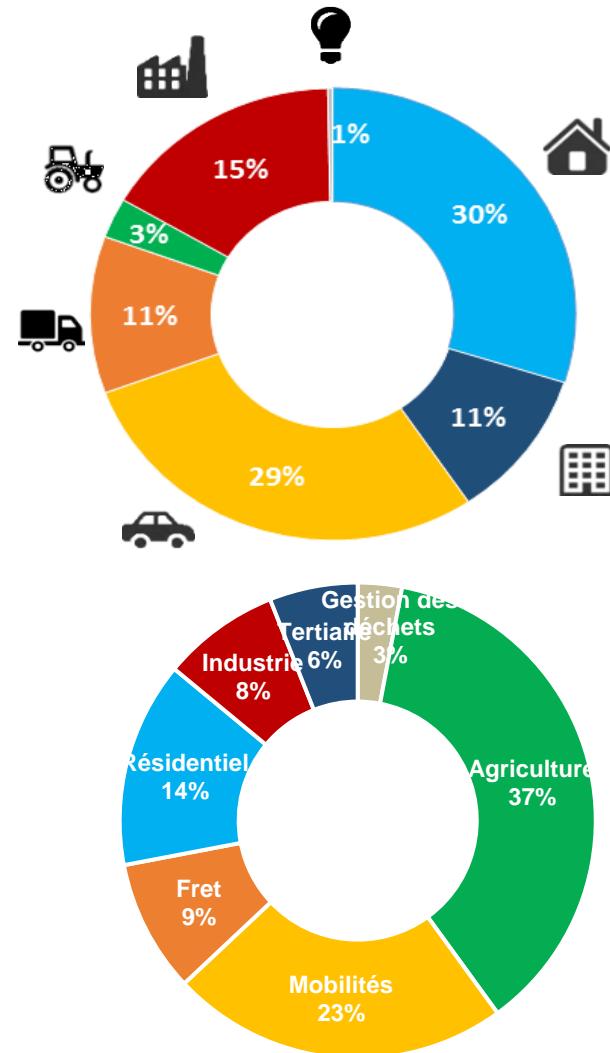


3. Transition énergétique

- >> Compléments vis-à-vis de la partie sur le contexte réglementaire : Stratégie Nationale Bas Carbone, Programmation Pluriannuelle de l'Energie, loi Energie-Climat (2019), loi Climat & Résilience (2021), SRADDET...
- >> Reprise du diagnostic du **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** de BS3V: diagnostic énergétique, diagnostic carbone, énergies renouvelables et potentiel de développement, qualité de l'air...
- >> Modification des **enjeux** en conséquence

Un territoire engagé pour la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique

- **De nouvelles dispositions réglementaires** : Stratégie Nationale Bas Carbone, Programmation Pluriannuelle de l'Energie, loi Energie-Climat (2019), loi Climat & Résilience (2021), SRADDET...
- **Un PCAET à l'échelle de BS3V** vis-à-vis duquel les PLUi devront être compatibles
- **Une consommation énergétique de 29Mwh/hab** (Région : 35MWh/hab) essentiellement en provenance des secteurs du bâtiment (41%) et du transport (40%)
- Une consommation énergétique essentiellement liée aux **produits pétroliers (54%)** > une précarité et vulnérabilité énergétiques qui touchent en premier lieu les territoires les plus ruraux (plateau du Ponthieu)
- **Une production d'énergie renouvelables relativement bien amorcée : 749 GWh** soit 23,7% de la consommation énergétique tirée par l'énergie éolienne, et l'usage de bois-énergie (consommation individuelle, réseau de chaleur...)



Répartition des consommations énergétiques par secteur
(Source : PROSPER®, Energies demain)

Etat initial de l'environnement EVEN

Synthèse et enjeux énergétiques :

Consommation énergétique, émissions de GES et précarité énergétique

- Réduire les consommations énergétiques, particulièrement au sein des postes les plus consommateurs : mobilité et résidentiel
 - Améliorer la performance énergétique du parc bâti (résidentiel et tertiaire) : Assurer une performance énergétique exemplaire pour les futures constructions
 - Poursuivre la rénovation énergétique et thermique des bâtiments (logements, patrimoine communal, etc) via les programmes et actions mises en œuvre sur les territoires afin d'agir également sur la précarité et vulnérabilité énergétiques des ménages
 - Réduire la dépendance des habitants à l'automobile « traditionnelle » : intensification du maillage des transports en communs dans les pôles relais et de proximité, l'intermodalité, développement des mobilités GNV/électriques, hydrogènes, promotion des modes doux ainsi que la réduction des besoins de se déplacer (télétravail, etc.)
 - Engager des solutions communes avec les collectivités et les partenaires économiques (agriculteurs, industriels...) en lien avec l'économie circulaire et l'écologie industrielle
- Réduire la facture énergétique individuelle qui pèse sur les ménages
- Faire baisser les émissions de GES notamment liées aux mobilités (énergétiques) et à l'agriculture (non énergétiques)
- Augmenter le stockage carbone dans les sols

Energies renouvelables

- Poursuivre le développement de la production d'un mix d'énergies renouvelables en précisant le potentiel selon le type d'énergie et en identifiant les actions à mettre en place pour lever les freins au développement des énergies encore peu présentes (méthanisation, géothermie etc.)
- Rendre les territoires complémentaires en termes de production et de consommation d'énergies renouvelables (gisement bois et agricole, déchets → développement de chaufferies bois, méthanisation; etc.)
- Mettre en œuvre les moyens pour l'adaptation du territoire au dérèglement climatique
- Engager le monde économique (industriels, agriculteurs) dans la production d'énergies renouvelables (méthanisation, panneaux solaire...)

Etat initial de l'environnement EVEN



4. Risques naturels, technologiques et nuisances

>> **Mise à jour de la présentation des documents cadres:** PGRI et SDAGE et 3ème cycle, SRADDET, Plan Régional Santé 2018 2028

>> **Mise à jour/ Développement du risque inondation:** arrêtés de catastrophe naturelle, compléments sur les différents PPRn, intégration de l'étude d'opportunité de la création d'un PPRi de l'Authie, mise à jour avec les nouvelles données nationales des remontées de nappes ...

>> **Mise à jour/ Développement du risque mouvement de terrain:** mise à jour des données retrait-gonflement des argiles, loi ELAN...

>> **Reprise du diagnostic PCAET** pour la partie sur la vulnérabilité face aux risques naturels et qualité de l'air

>> **Mise à jour des chiffres risques technologiques/pollutions :** ICPE/SEVESO/BASIAS/BASOL

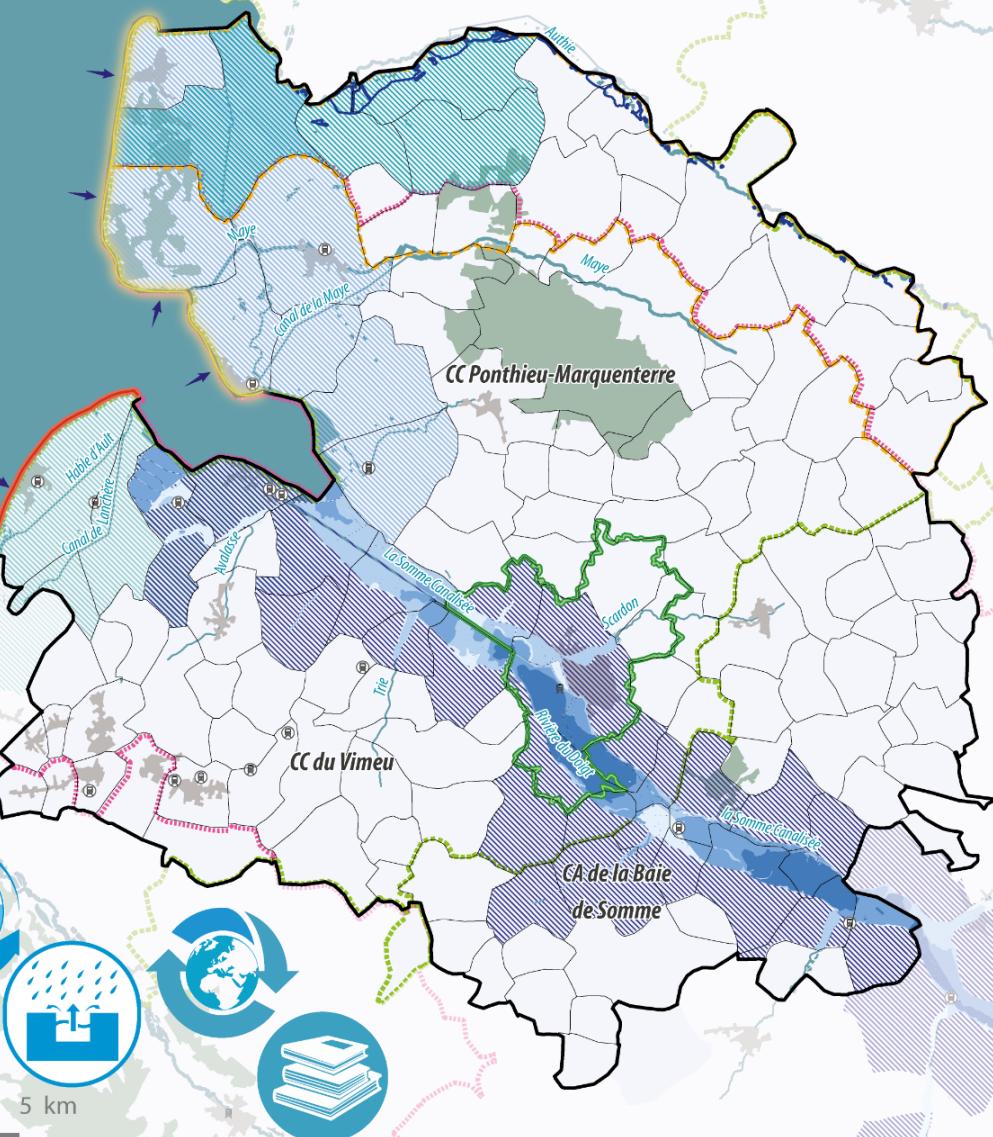
Risques & Nuisances - Principaux constats

- **Un territoire littoral particulièrement exposé aux risques naturels inondation** (débordement, remontées de nappe, ruissellement associé à des coulées de boues et submersion marine)
- **Mise en œuvre de stratégies locales de lutte contre les inondations** (PGRI en 2015 et SLGRI de la Somme en 2016 incluant le TRI d'Abbeville) et de 2 plans d'actions (PAPI BSA, Plan Somme 2 - 2015-2020)
- Une prise en compte dans le cadre de **Plan de Prévention des Risques Naturels**
- **Des mouvements de terrain** (aléa moyen au retrait-gonflement des argiles, de nombreuses cavités recensées)
- Une **vulnérabilité exacerbée par le changement climatique** (étude réalisée dans le cadre du PCAET)

Plan de Prévention des Risques Naturels	Risques étudiés	Statut
PPRI de la vallée de la Somme et de ses affluents	Inondations par débordement de la Somme, remontées de nappe et ruissellement	Approuvé le 02/08/2012, modification prescrite le 24/05/2013
PPRN des Bas Champs du sud de la Baie de Somme	Inondations par submersion marine et érosion littorale	Approuvé le 20/03/2017
PPRN Marquenterre – Baie de Somme	Inondations par submersion marine et érosion littorale	Approuvé le 10/06/2016
PPRI Basse vallée de l'Authie - Canton de Rue	Inondations par débordement de l'Authie, remontées de nappe et ruissellement	Prescrit le 13/08/2012
PPRi de l'Authie	Inondations par débordement de l'Authie, remontées de nappe et ruissellement	Etude d'opportunité en cours

Un territoire fragile face aux risques d'inondations

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Mars 2022



Des risques d'inondations de différents types

Inondation par crue de cours d'eau

- Alea fort
- Alea moyen
- Alea faible
- Alea très faible

Inondation par submersion marine

Inondation par ruissellement

Des risques d'inondations par débordement de nappes et de cours d'eau amplifiés

Des risques d'érosion et de submersion marine accentués

- Côte dunaire
- Cordon dunaire
- Côte de galets
- Erosion

Un risque inondation encadré

Atlas des Zones inondables de la Vallée de l'Authie

Plusieurs PPRN

- PPRN du canton de Rue -Basse vallée de l'Authie
- PPRN de la Vallée de la Somme et de ses affluents
- PPRN des Bas-Champs du Sud de la Baie de Somme
- PPRN du Marquenterre - Baie de Somme

Des actions enclenchées pour limiter les risques

SLGRi Bassin de la Somme

TRI d'Abbeville

Programmes d'actions de prévention des inondations

PAPI Somme 2

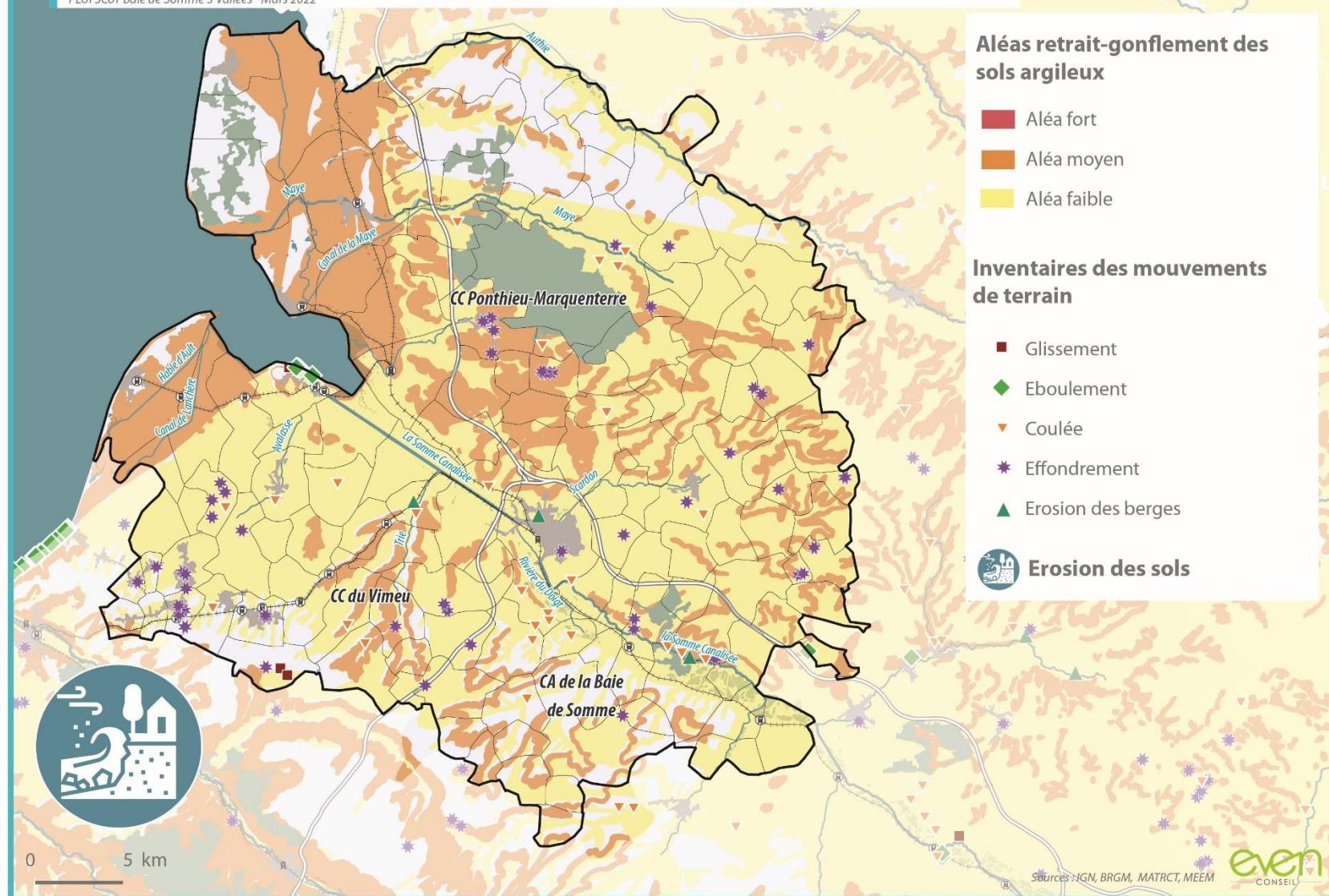
PAPI Bresle Somme Authie

Le PPRi de l'Authie en création

even CONSEIL

Des risques de mouvements de terrain à prendre en compte dans l'aménagement

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Mars 2022

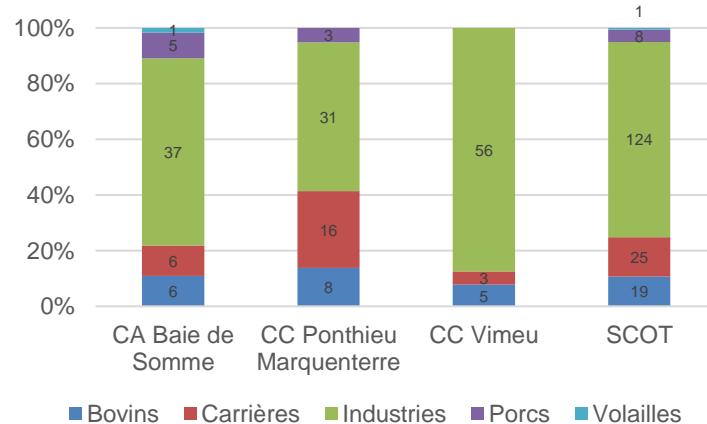


Risques & Nuisances - Principaux constats

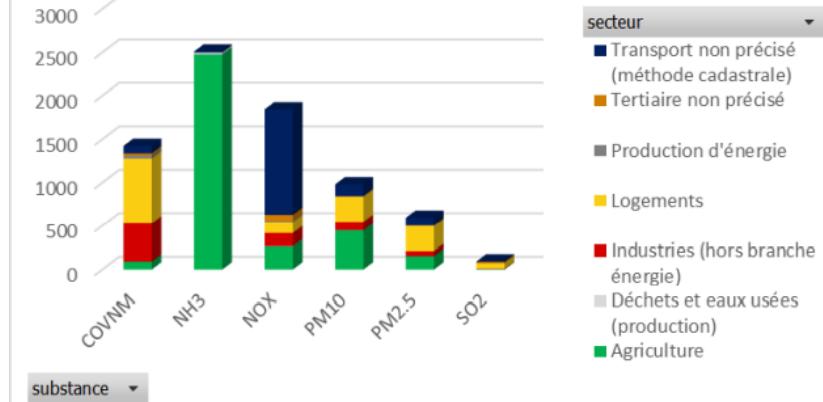
- **Des risques technologiques à maîtriser : 177 ICPE (2021)** dont 45% sont soumises à autorisation (aucune SEVESO) concentrées autour du Vimeu, Transport de matières dangereuses (route, fer et canalisation de gaz)
- **Les sites et sols pollués, un héritage industriel** (454 BASIAS et 22 sites BASOL), une étude sur les friches de 2014 qui recense les friches...
- **Bruit** : Plans de Protection du Bruit dans l'Environnement (réseau routier national et départemental) et **nouvel arrêté du classement sonore des infrastructures terrestres** par en date du 10 novembre 2016.
- **Qualité de l'air** : Près de 70 kg/hab/an d'émissions de polluants principalement issus de l'ammoniac, des COVvm et des oxydes d'azote portés essentiellement par l'agriculture (46%) et les logements (20%)

Répartition des ICPE selon le régime

(Source : Géorisques, 2019)

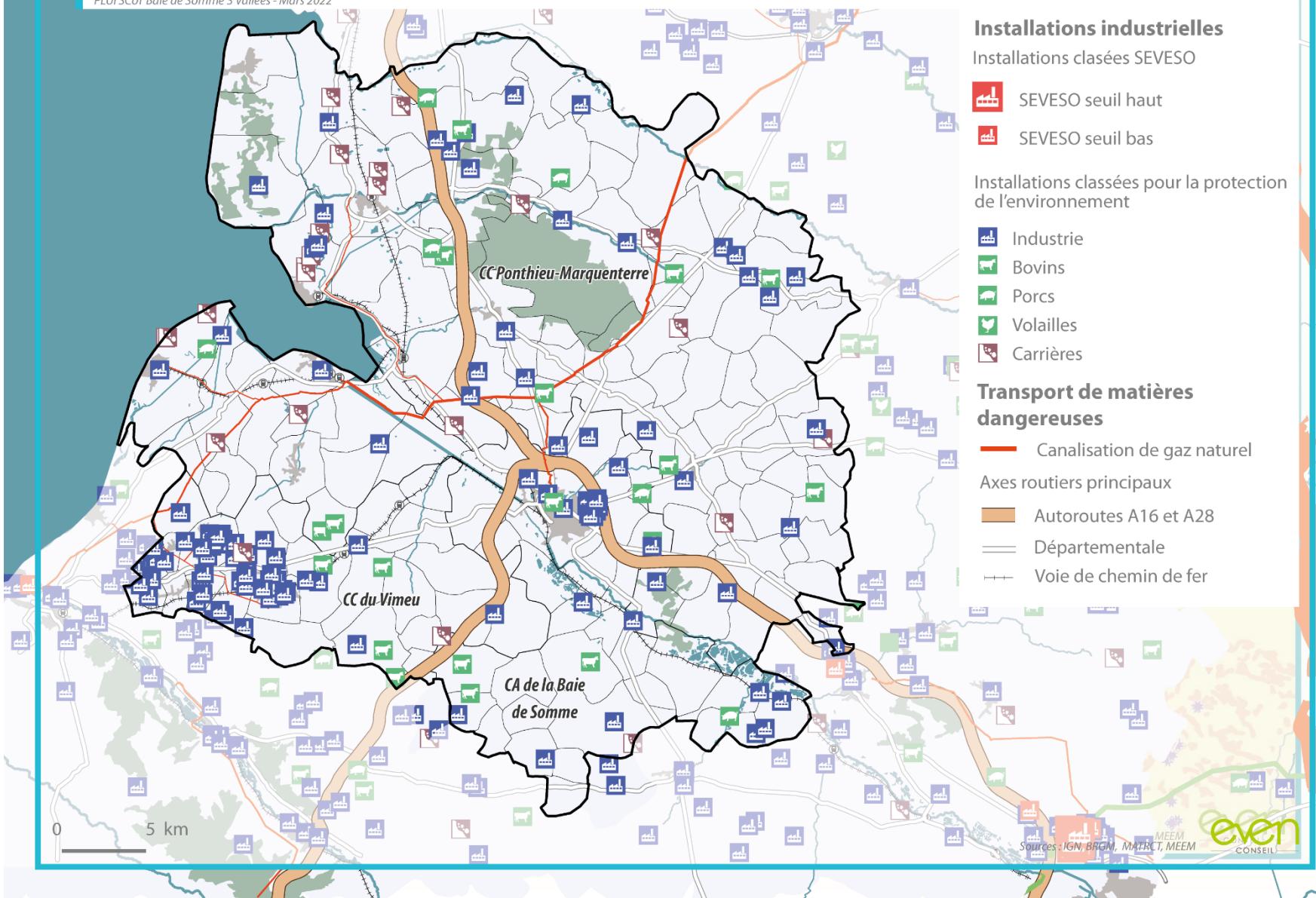


Somme de 2015



Des risques industriels et technologiques à prendre en compte dans l'aménagement

PLUi SCoT Baie de Somme 3 Vallées - Mars 2022



Etat initial de l'environnement EVEN

Enjeux en matière de gestion des risques

Risques naturels

- Prendre en compte les objectifs définis par la **Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation** à l'échelle du bassin versant de la Somme
- **Limiter l'exposition des habitants aux inondations par crue et remontées de nappes**, notamment le long de la vallée de Somme et de la vallée de l'Authie
- Continuer **la protection du littoral** face aux risques d'érosion cotière
- Profiter du PAPI BSA pour favoriser **une dynamique solidaire et partagée en adéquation** avec la vulnérabilité du littoral et rétro littoral
- Définir **des stratégies d'aménagement résilientes face aux risques de mouvements de terrain** (érosion des sols et retraits-gonflements des argiles)
- Anticiper les **menaces du changement climatique** sur l'amplification des évènements extrêmes

Risques technologiques

- Prendre en compte les **enjeux liés aux risques des ICPE**
- Limiter l'exposition des habitants aux risques de transport de matière dangereuses aux abords des infrastructures (gaz naturel, voies ferrées, axes routiers et ferroviaires)

Etat initial de l'environnement EVEN

Enjeux en matière de gestion des risques et des nuisances

Pollution

- Garder la mémoire des sites suite à la cessation d'activités et dans le cadre d'une reconversion / renouvellement urbain / dépollution / renaturation
- Faciliter la concrétisation des projets de reconversion des friches, par une prise en compte en amont dans de la planification urbaine (évaluation des potentialités de chaque site, dialogue avec les propriétaires, acquisition foncière, etc...)

Nuisances sonores

- Prendre en compte les nuisances sonores (choix d'aménagement, conception des bâtiments) pour un cadre de vie apaisé (air, sols, bruits) dans un contexte d'évolution des réglementations (principe de précaution pour la santé humaine).

Qualité de l'air

- Agir pour les modes de déplacement non-polluants dans toute leur diversité (vélo, marche, co-voiturage, TC, partage de l'espace public, etc...).
- Favoriser la mixité urbaine tout en prenant en compte les usages afin de limiter les déplacements en véhicules motorisés
- Orienter les choix d'aménagement vers la protection des personnes les plus vulnérables
- Promouvoir des pratiques agricoles alternatives, limitant la quantité d'intrants

Vulnérabilité au changement climatique

- Promouvoir un aménagement anticipant la vulnérabilité des habitants face à l'augmentation des températures et des épisodes caniculaires (végétalisation, surfaces en eau...)



Consommation foncière

Méthodologie

Validation de la **méthodologie de la consommation foncière** par la DDTM80

→ **QUAND ?**

Evaluation de la consommation foncière d'espaces naturels, agricoles, et forestiers (NAF) 10 ans avant la promulgation de la loi Climat et Résilience en août 2021 : **de septembre 2011 à août 2021**

→ **COMMENT ?**

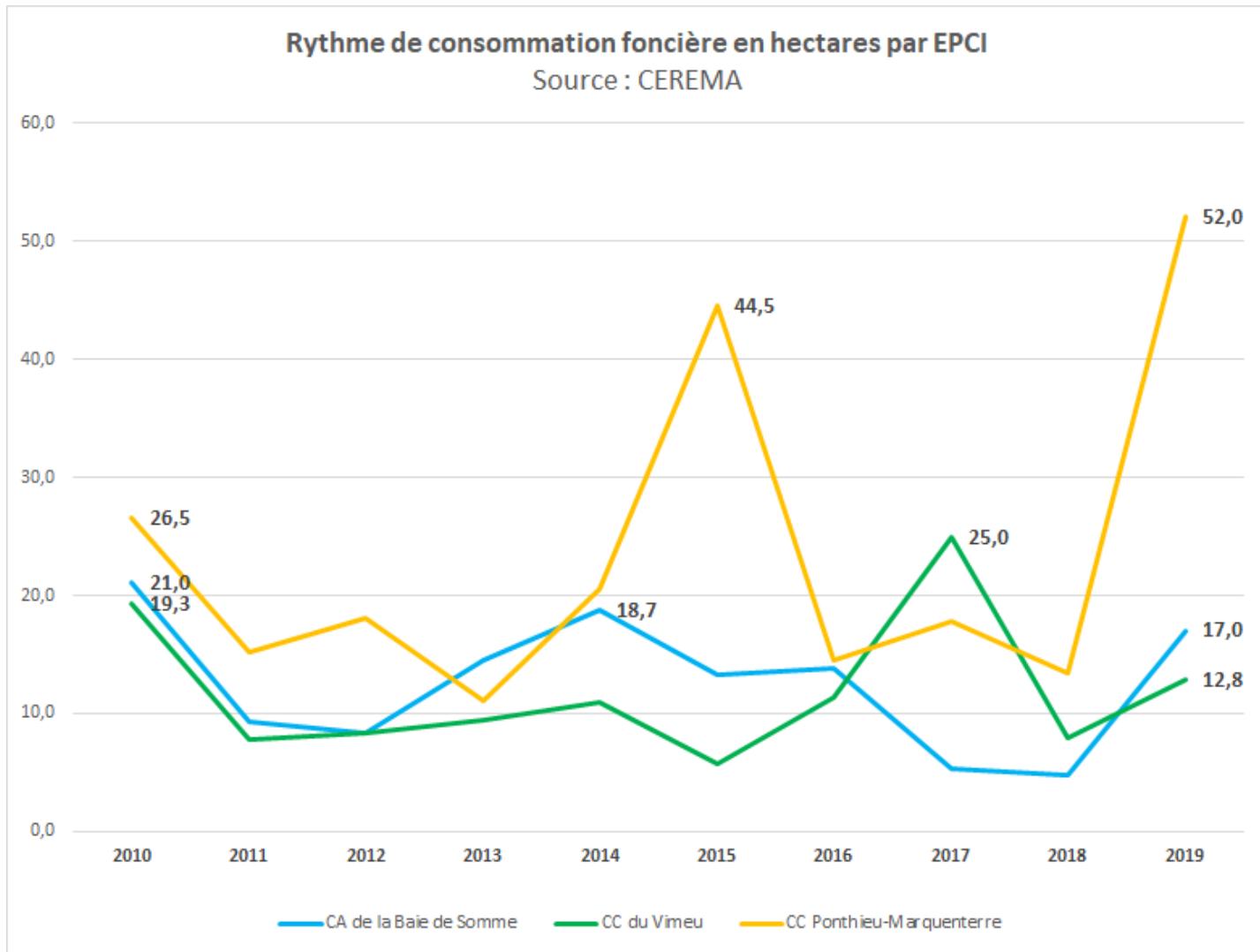
Utilisation des fichiers du **Portail de l'artificialisation** sur la période du 1er janvier 2011 au 1er janvier 2020 (qui correspond en réalité aux années **2010 à 2019 incluses**), soit 10 années

→ **ET APRES ?**

Une estimation pour l'année 2020 réalisée à partir des données SITADEL (permis de construire)

Premiers résultats

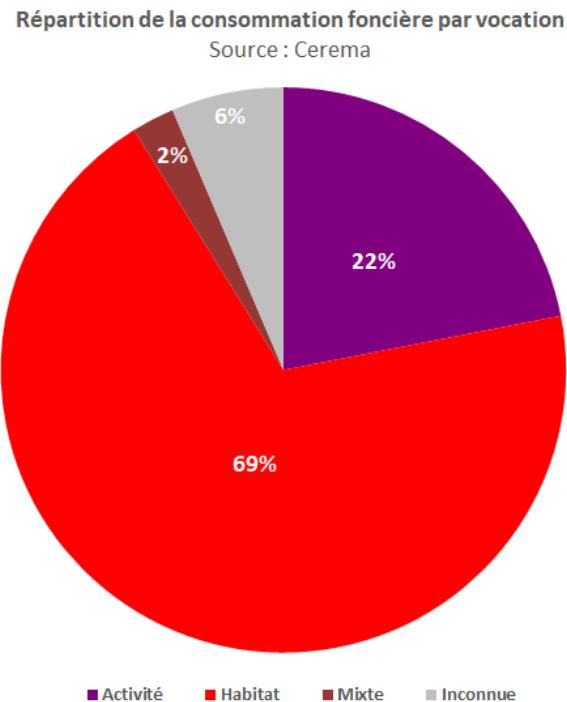
- 478 ha consommés entre 2010 et 2019



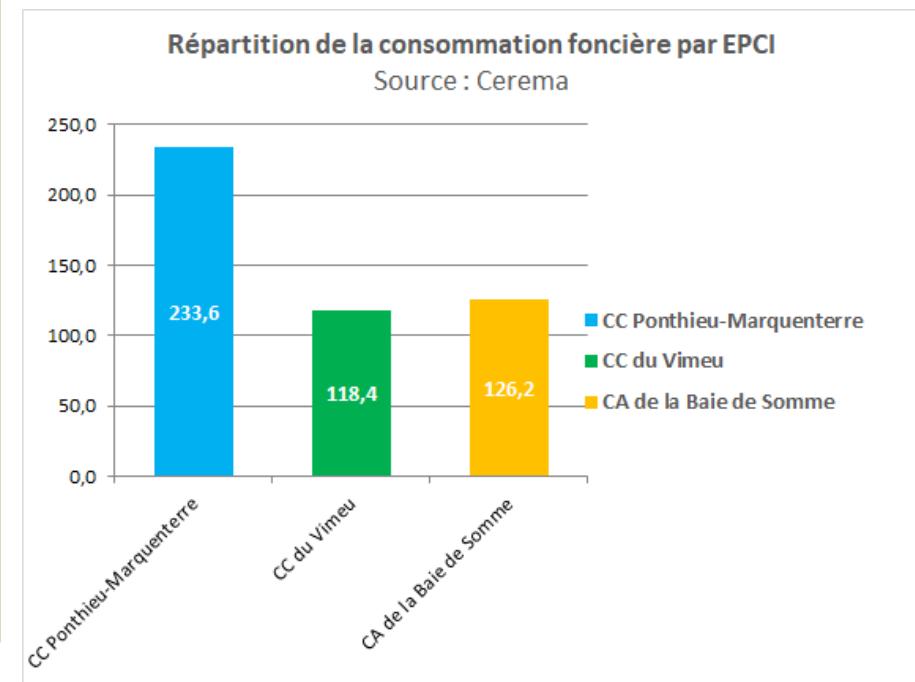
Destination des hectares consommés

- 478 ha consommés entre 2010 et 2019

Une grande majorité des hectares consommés pour des projets d'habitat



Des flux de consommation différenciés par EPCI

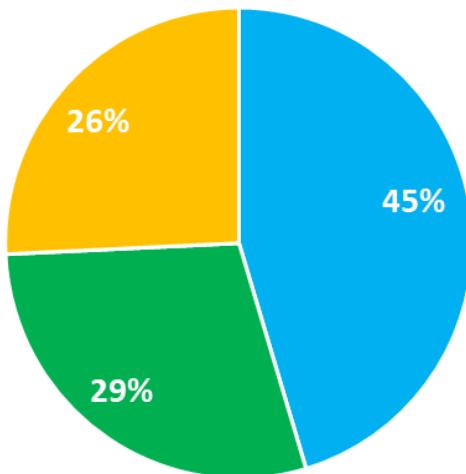


Destination des hectares consommés

Une grande partie de la consommation concentrée sur la CC Ponthieu-Marquenterre

Répartition de la consommation foncière par EPCI

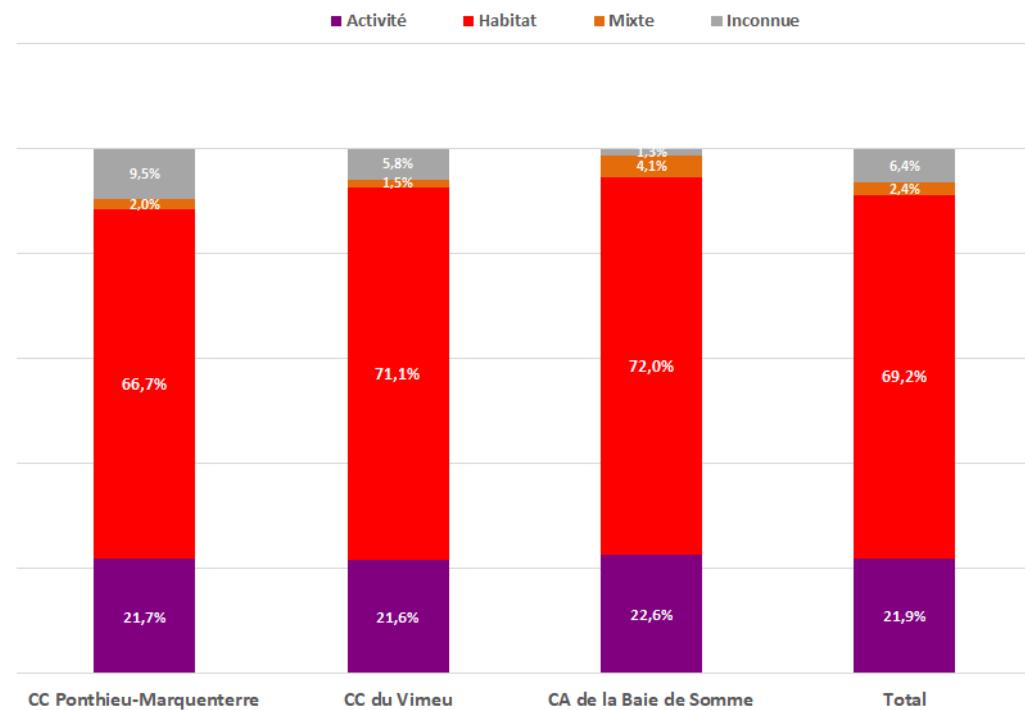
Source : Cerema



- CC Ponthieu-Marquenterre
- CC du Vimeu
- CA de la Baie de Somme

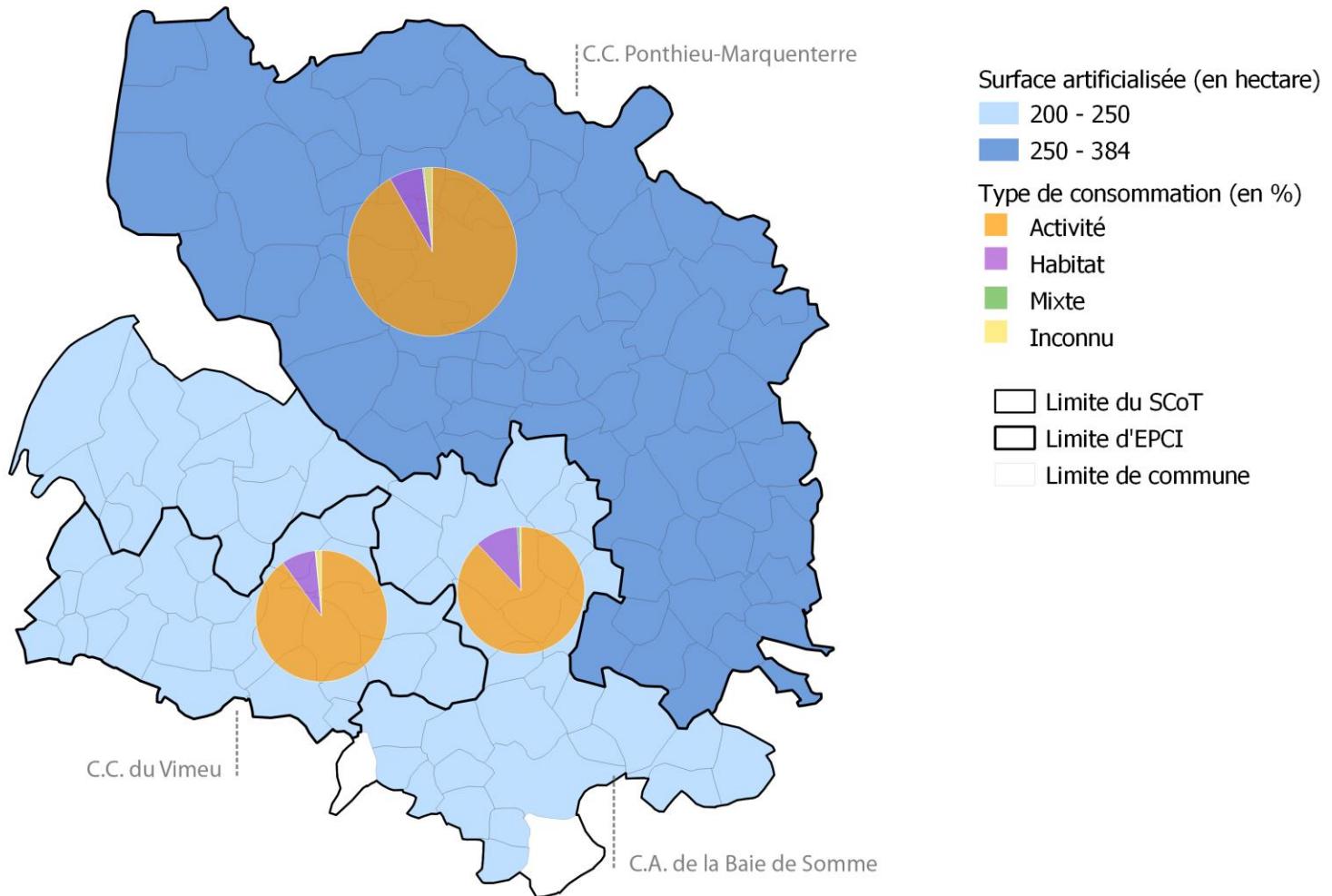
Une répartition similaire en fonction des EPCI

Répartition des vocations par EPCI



Consommation foncière entre 2010 et 2020

SCoT Baie de Somme 3 Vallées



Total des permis de construire en 2020 (surface en ha)

EPCI	Logement	Activité	Total
CA de la Baie de Somme	5,7	9,0	14,6
CC du Ponthieu-Marquenterre	9,8	20,2	30,0
CC du Vimeu	1,6	2,1	3,8

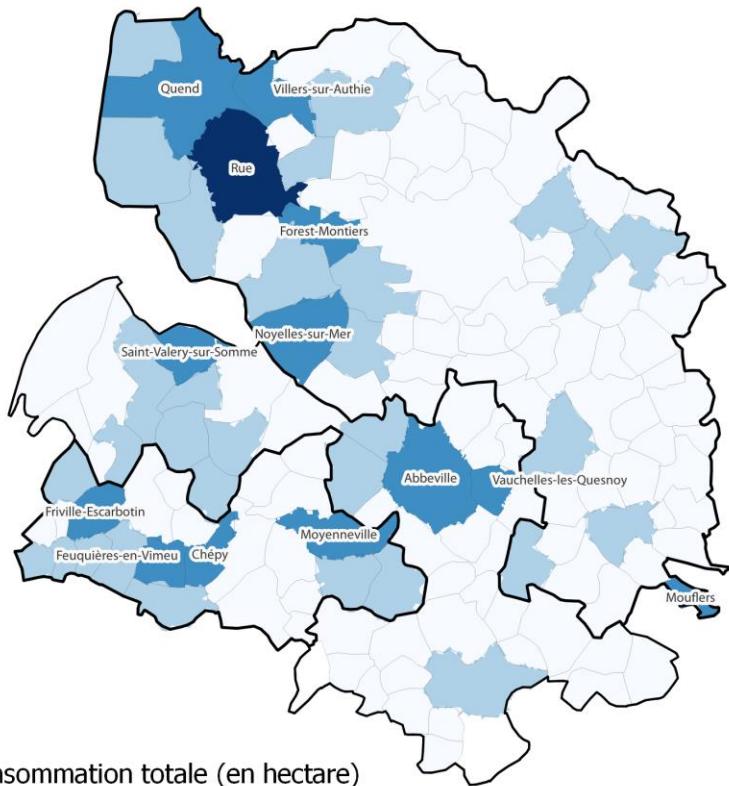
Réalisation : CITADIA - Mai 2022
Sources : Admin Express 2020 - IGN BD TOPO 2020 - CEREMA 2011-2020 - SITADEL 2020

CITADIA Intelligence des territoires

Consommation d'espace entre 2010 et 2019

SCoT Baie de Somme 3 Vallées

Surface artificialisée

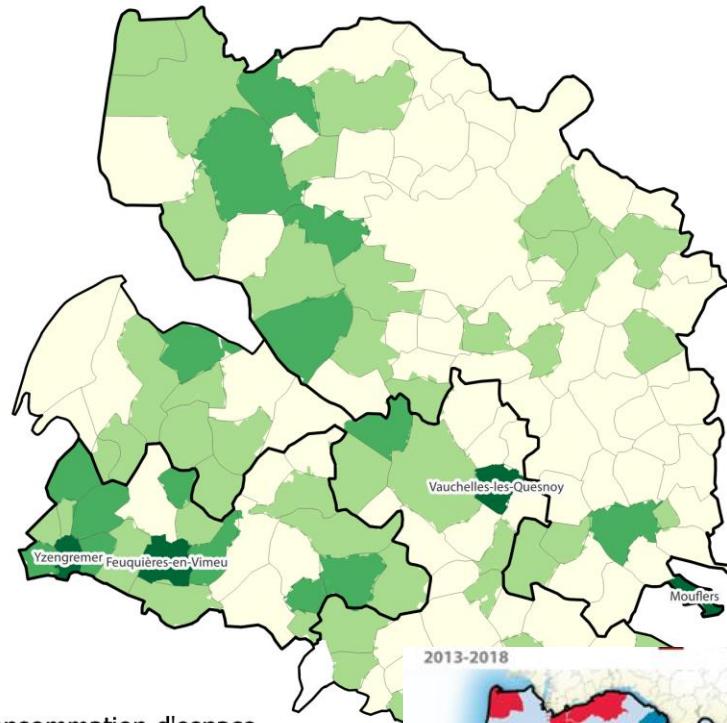


Consommation totale (en hectare)

- 0 - 4
- 4 - 10
- 10 - 20
- Plus de 20

0 5 10 km

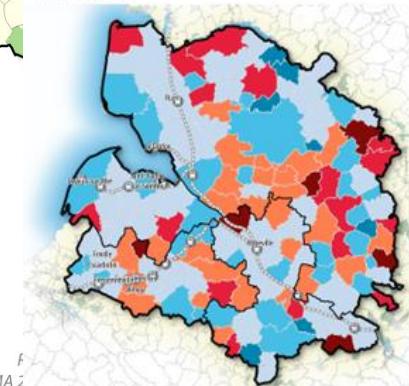
Surface artificialisée sur la superficie de la commune

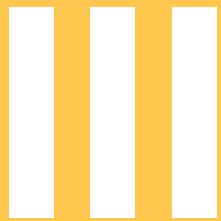


Consommation d'espace selon la surface (en%)

- 0 - 0,3
- 0,3 - 0,8
- 0,8 - 2
- Plus de 2

Sources : Admin Express 2020 - IGN BD TOPO 2020 - CEREMA 2





Les prochaines étapes

Prochaines réunions et ordres du jour

Copil 11 mai

- Introduction méthodologique sur la modernisation du SCoT
- Validation du diagnostic et de l'EIE
- Présentation des enjeux en fonction de leur importance dans le SCoT

Cotech restreint 27 mai ?

- Introduction méthodologique sur le SCoT
- Rappel des enjeux abordés dans la journée
- Rappel des éléments validés du PADD et comment ils pourront alimenter le PAS et le DOO

Cotech restreint 9 juin

- Travail sur le contenu et le support des ateliers thème 1 & 2

Atelier 22 juin : thème 1

Atelier 28 juin : thème 2

Cotech restreint 8 juillet

- Débrief des 2 ateliers
- Préparation du planning de travail de la rentrée

Cotech restreint 9 septembre

- Travail sur le contenu et le support de l'atelier thème 3

Atelier 23 septembre : thème 3